LETTRE PASTORALE

DE S. EM. LE CARDINAL RICHARD

SUR L'ŒUVRE DU DENIER DU CULTE

Nos Très Chers Frères,

La spoliation de l'Eglise de France va se consommer, plus rapide et plus complète encore qu'on ne l'avait d'abord annoncée.

Le budget des cultes est supprimé. L'Etat a renié cette de ta sacrée; il se refuse à servir désormais la modique indemnité qu'il devait au clergé en compensation des biens que lui avait enlevés la Révolution. Evêques, prêtres et lévites sont chassés ces demeures qui leur avaient été rendues.

Ce n'est pas assez: on dépouille l'Eglise de tout ce qu'elle avait reçu, depuis un siècle, de la libéralité de ces enfants. Les biens des Fabriques, grevés ou non de fondations pieuses, ceux des séminaires, des menses épiscopales et curiales, des caisses de secours aux prêtres âgés et infirmes, tout est mis aujourd'hui sous séquestre, tout sera demain confisqué.

Ces spoliations sont iniques, et nous protestons énergiquement contre elles au nom des droits de l'Eglise et des principes de la plus élémentaire justice, audacieusement violés.

Certes, l'Eglise n'oublie pas qu'elle est née et qu'elle a grandi dans la pauvreté, et elle n'attache pas aux biens matériels plus de prix qu'il ne convient. Ne le montre-t-elle pas avec éclat, en se refusant à subir, pour sauver une partie de ce qu'elle possédait, une organisation contraire aux principes essentiels de sa constitution divine et à son indépendance spirituelle?

Toutefois, elle ne saurait se soustraire aux conditions de la vie en ce monde. Pour accomplir sa mission, pour travailler à glorifier Dieu et à sauver les âmes, pour assurer l'exercice du culte divin et l'existence de ses ministres, il faut à l'Eglise quelques ressources temporelles: elle ne peut désormais les attendre que de la libre générosité des fidèles.

En y faisant appel, elle revient aux coutumes de ses origines. Au cours de son ministère évangélique, Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même daignait recevoir de l'aumône les choses nécessaires à sa subsistance et à celle de ses compagnons. A ses disciples qu'il envoyait en mission, il recommandait de n'avoir à eux ni or ni argent, mais d'accepter le vivre et le couvert de ceux qu'ils évangélisaient, car, disait-il, « tout ouvrier a droit à sa nourriture. » Les apôtres suivirent cette règle, et saint Paul proclamait que, « selon l'ordre du Seigneur, ceux qui annoncent l'Evangile, doivent vivre de l'Evangile. »

Le même apôtre écrivait aux chrétiens : « Si nous vous distribuons les biens spirituels, est-ce trop que de recevoir de vous les choses temporelles dont nous avons besoin ? » Il y a là, en effet, N. T. C. F., une sorte d'obligation de justice vis-à-vis du prêtre, mais surtout à l'égard de Dieu même. C'est de Dieu que vous tenez tous les biens de ce monde : n'est-il pas juste que vous en prélevions une part pour l'entretien de sa maison, de son culte, de ses ministres? La charité que vous devez à vous-même et à votre prochain vous le commande, non moins que l'équité; car si vous ne fournissiez pas à vos prêtres les moyens de vivre et d'exercer leur ministère, vos âmes et les âmes de vos frères et de vos enfants ne tarderaient pas à être privées des enseignements et des grâces qui doivent leur procurer la vie éternelle.

Votre foi comprendra donc, nous n'en doutons pas, N. T. C. F., l'obligation grave qui s'impose à vous, et c'est avec confiance que nous sollicitons vos offrandes pour les nécessités de notre grand diocèse.

Vous tous qui avez à cœur l'honneur de Dieu, le salut des âmes, ou même simplement la conservation des vertus domestiques et sociales, dont la religion est l'indispensable gardienne, vous entendrez l'appel de votre vieil archevêque avec cette docilité généreuse à laquelle vous nous avez accoutumé. Les familles qui ont reçu en abondance les dons de la fortune feront très large la part de Dieu sur leurs revenus. Les hommes qui dirigent les grandes entreprises occupant des légions de travailleurs se souviendront que, outre le salaire matériel qu'ils assurent à leurs ouvriers, ils ont le devoir de contribuer à mettre à leur portée les secours religieux, si nécessaires à ceux qui peinent et qui souffrent. Et vous, ô nos Frères très chers, qui vivez dans une condition modeste, vous qui devez demander au labeur assidu votre pain quotidien, vous saurez aussi donner, en témoignage de votre foi, la modeste obole dont Dieu mesurera la valeur au sacrifice qu'elle vous aura coûté.

LEGION D'HONNEUR

Les décorations du ministère des Travaux publics

Sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : MM. Chargueraud, ingénieur en chef de 1re classe des ponts et chaussées, conseiller d'Etat en service extraordinaire, directeur des routes, de la navigation et des mines;

Faure, inspecteur général de 2e classe des ponts et chaussées;

Dreaux, ingénieur en chef de 1re classe des ponts et chaussées;

Au grade de chevalier : MM. Moissenet, Herzog, Hermann et Huel, ingénieurs ordinaires de 1re classe des ponts et chaussées;

Pinelli et Gainier, sous-ingénieurs des ponts et chaussées;

Weiss, ingénieur ordinaire de 1re classe des mines;

Thomas, sous-ingénieur des mines de 1re classe;

Hallouin, inspecteur principal de l'exploitation commerciale des chemins de fer;

Parriche, chef du service des approvisionnements généraux des chemins de fer de l'Etat;

Estève, conducteur des ponts et chaussées de 1re classe, chef du service de la voie et des bâtiments des chemins de fer algériens de l'Etat;

Ouvré de Saint-Quentin, président de la Société des chemins de fer et tramways du Var et du Gard;

Ortal, entrepreneur des travaux publics;

Simon, directeur des mines de Lievin.

La promotion dans la Légion d'honneur au titre des postes et télégraphes ne paraîtra que la semaine prochaine.

POUR LES JAUNES DE FOUGÈRES

Nous recevons la lettre suivante :

Nous vous serions infiniment reconnaissants de vouloir bien publier l'appel ci-dessous, destiné à venir en aide à des infortunes imméritées.

Depuis près de deux mois, les meneurs socialistes révolutionnaires de Fougères ont plongé la population ouvrière de cette ville dans une grande misère.

L'origine du conflit est incontestablement imputable aux affiliés de la Confédération anarchiste du travail, dont les agissements sont toujours funestes aux intérêts des travailleurs. En l'occurrence, les meneurs, dans un but d'agitation révolutionnaire, provoquaient depuis longtemps à Fougères, et à chaque instant, des mouvements de grèves pour la conquête de revendications — qui n'avaient pas, au préalable, été présentées. S'ils obtenaient satisfaction et se mettaient d'accord sur des contrats nouveaux, ils violaient quelques jours après leurs propres arrangements et recommençaient.

Ce sont ces procédés, qui relèvent de l'émeute systématique et non de l'amélioration méthodique des conditions de salaire et de travail, qui provoquèrent la fermeture simultanée de nombreuses usines.

Malheureusement, nos camarades jaunes de Fougères, qui, eux, s'étaient cantonnés dans les revendications légitimes, sont plongés dans une misère égale à celle des individus qui participent volontairement à ce mouvement.

Il y a pire : les Jaunes sont molestés, injuriés, et, alors que leurs adversaires, les affameurs rouges, envoient des députés et des subsides à leurs coreligionnaires, les Jaunes furent jusqu'ici livrés à eux-mêmes.

Nous venons donc, ces explications nous paraissant suffisantes, ouvrir pour eux une souscription et vous prier de faire appel à vos lecteurs qui pourraient envoyer leurs oboles, soit au journal le *Jaune* 4, boulevard des Italiens, Paris, soit au secrétaire de la Bourse du travail jaune de Fougères, notre camarade Gaboury, 10, rue Lesueur, Fougères.

Pour la Fédération

PIERRE BIÉTRY,
député de Brest,
président de la Fédération nationale des Jaunes de France.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

EN BELGIQUE

Dans le parti socialiste belge

De notre correspondant particulier de Bruxelles, le 4 janvier :

Le torchon brûle à Gand et à Seraing dans le parti socialiste.

A Gand, deux conseillers communaux, les citoyens De Bruyn et Banduvyn ayant refusé tout net d'obéir au satrape Anseele et de suivre la politique qui doit, dans son esprit, lui donner une écharpe d'échevin, ont été mandés devant une assemblée qui leur a intimé l'ordre de donner leur démission de conseiller. Les deux citoyens, appuyés sur une fraction des troupes socialistes, continuent néanmoins à siéger à l'Hôtel de Ville, ce qui exaspère Anseele. Celui-ci a décidé de les briser : il vient de convoquer une nouvelle assemblée pour le 9 janvier avec, au programme, l'expulsion des deux citoyens du parti socialiste : l'excommunication majeure, quoi!

A Seraing (Liège), c'est du citoyen député Smeets que les dirigeants des coopératives socialistes demandent la tête. Mais le citoyen Smeets — il se prénomme Napoléon! — est un petit diable d'homme. « Si l'on m'exclut du parti, a-t-il dit, je donne ma démission de député, je retourne à l'usine, mais gare l'année prochaine! Je me représenterai à la Chambre sur une liste à moi et je passerai, j'en réponds! »

EN SERBIE

Mouvement dans le personnel politique

On mande de Belgrade, le 4 janvier :

La démission de M. Vesnitch, ministre de la Justice, a été acceptée aujourd'hui.

M. Vesnitch est nommé par un ukase ministre de Serbie à Paris.

Le successeur au ministère de la Justice est M. Marko Trifkovitch, député.

Le ministre des Travaux publics, M. Stankovitch, est remplacé par M. Yovanovitch.

PETITES DÉPÊCHES

— 25 curés du district de Lobau passeront en police correctionnelle pour avoir approuvé dans une lettre publique la grève des élèves polonais, qu'on veut forcer à parler allemand.

— Hier, à Saint-Pétersbourg, 4 audacieux brigands pénétrèrent dans l'appartement du général Schchepkin, perspective Newski, et après l'avoir ligoté, ainsi que sa femme, le dévalisèrent.

— A la veille des élections pour le Reichstag, les divers partis d'Alsace-Lorraine publient leurs programmes. Libéraux et démocrates réclament l'autonomie, à titre d'Etat confédéré.

— La police espagnole croit que Francisco Segne, l'un des jeunes gens arrêtés après l'attentat de Barcelone, est bien l'auteur de ce crime.

— La Chine convoque une conférence de la Mandchourie, qui sera tenue à Pékin; l'Allemagne, l'Amérique, l'Angleterre, la Russie et la France doivent envoyer des représentants politiques et commerciaux, et la douane un expert. A l'ordre du jour serait un traité particulier entre le Japon et la Chine.

L'EXPÉDITION DU DUC DES ABRUZZES

Le duc des Abruzzes, à peine rentré de son expédition aux monts Ruwenzori, va parcourir et étudier les parties encore inexplorées de l'archipel de la Nouvelle-Guinée, bien que la famille royale combatte ce projet. On pense que le duc des Abruzzes se mettra en route dès l'automne.

TRIBUNAUX

LE CHAUFFEUR DE DON ALPHONSE DE BOURBON

Le tribunal de Bayonne a condamné à vingt jours de prison et 100 francs d'amende le chauffeur de don Alphonse de Bourbon qui avait gravement blessé un paysan de Béhobie, en traversant en automobile la frontière.

A la même audience, un autre chauffeur a été également condamné à deux mois de prison sans sursis pour avoir occasionné la mort d'un négociant de Biarritz à la suite d'une collision avec sa charrette anglaise qui fut réduite en miettes.

NOUVELLES JUDICIAIRES. — Bruxelles. — La Chambre du Conseil vient de correctionnaliser l'affaire de meurtre instruite à charge du professeur Joly, de l'Université de Bruxelles qui tua son fils, il y a près d'un an, d'un coup de fusil de chasse, à la suite d'une scène très vive, au cours de laquelle la victime avait menacé son père.

M. Joly n'aura donc à répondre que d'une prévention de coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner.

LE MAUVAIS TEMPS

Après d'abondantes chutes de neige, la température s'est sensiblement adoucie.

Dans certains endroits la fonte des neiges a occasionné des inondations.

Voici quelques dépêches :

Saône-et-Loire. — La pluie, qui fait fondre l'énorme quantité de neige qui recouvrait notre contrée, a amené une crue subite des cours d'eau qui sont sortis de leurs lits et se sont répandus dans les plaines, causant de sérieux dégâts aux habitations riveraines.

La pluie continue, le vent souffle en tempête.

Le Mesvrin est sorti de son lit et recouvre les prairies.

Vosges. — La neige est tombée hier encore.

La crue de la Meurthe augmente progressivement. Les prairies sont complètement inondées.

Nord. — L'Helpe ainsi que la Sambre, grossies par la fonte des neiges sortent de leur lit.

Isère. — Le tramway de la Côte-Saint-André à Roybon a été bloqué par les neiges entre les stations de Viriville et de Châtenay. Les voyageurs ont dû l'abandonner et gagner Viriville ou Roybon par d'autres moyens.

Doubs. — Par suite de la fonte des neiges et de l'infiltration des eaux, le mur de soutènement d'une villa de la rue du Petit-Battant, appartenant à M. Petit, chef de gare à Besançon-Viotte et habitée par les époux Papon, s'est écroulé avec un fracas épouvantable: a villa entière menace de s'écrouler; les locataires ont dû l'évacuer; l'affaissement du terrain avoisinant continue et de nouveaux éboulements se produisent.

Le Doubs et ses affluents sont considérablement grossis et des inondations sont à craindre.

La neige est tombée de nouveau ce matin en ville, mais elle a fondu aussitôt.

Hautes-Alpes. — Par suite d'une nouvelle chute de neige, le dernier train parti de Gap, hier soir, s'est trouvé bloqué entre Veynes et Lus-la-Croix-Haute. Il est arrivé cette nuit à Grenoble avec trois heures et demie de retard.

Jura. — La neige a fait effondrer durant la soirée du 3 janvier, une vingtaine de mètres carrés du toit de la maison de M. Henri Braud, aux Nans.

Les dégâts sont purement matériels.

Italie. — On signale de la neige à Pesaro, de la neige et des vents orageux à Lucques. A Padoue il a fait rarement aussi froid depuis plusieurs années. A Verone, les usines ont dû cesser le travail, la glace empêchant le fonctionnement des prises d'eau.

A Feltre, en Vénétie, le thermomètre est descendu à 24° au-dessous de zéro.

EN MER

Brest. — Une tempête du Sud-Ouest sévit sur les côtes. Le bateau lançoustier *Alexis-Hélène*, ancré dans le port, a rompu ses amarres, s'est jeté contre un autre bâtiment et a coulé.

— La barque de pêche *Souris*, de l'île Tudy, montée par Dominique Kergoat, patron; Jean-Marie Coribras et Jean Porhic, matelots, disparue depuis le 24 décembre dernier, est considérée comme perdue corps et biens.

Des épaves recueillies à trois milles au sud de la pointe de Combrit, ne laissent aucun doute sur le sort de ce navire.

Saint-Sébastien. — La goélette naufragée s'appelle *Hélène-Marcel*, de Tréguier. Elle venait de Hollande avec un chargement et allait à Cornillas charger du zinc pour Dunkerque. Depuis le 20 décembre elle était sans gouvernail et luttait contre les tempêtes.

Le capitaine et quatre matelots de la goélette, exténués de fatigue et de froid, ont été secourus. On leur a donné des aliments. Des compatriotes leur ont procuré du linge.

On croit que la goélette est complètement perdue.

Carthagène. — Le steamer hollandais *Pollux*, venant de Valence et ayant le feu à son bord, s'est réfugié dans le port.

Le consul hollandais et le capitaine du port ont visité le steamer et ont ordonné de le

Elle préféra les pilules Pink au bistouri

« Mme B. Galleron, 11, rue Titon, à Paris, était depuis très longtemps très affaiblie et très anémique. Elle avait dû cesser son travail, tellement petites étaient ses forces. Elle avait pris divers médicaments fortifiants, mais son état ne s'améliorait pas. Comme elle souffrait beaucoup de violentes douleurs dans le ventre, on avait envisagé la nécessité d'une opération. Avant de se décider à se faire opérer, Mme Galleron qui avait entendu beaucoup parler des pilules Pink a voulu faire une dernière tentative avec ce médicament. Les pilules Pink, ont parfaitement réussi. Elles ont complètement guéri sa profonde anémie. Elle a retrouvé une bonne mine, des forces, un excellent appétit. Les douleurs ont complètement disparu. »

Mme B. Galleron (Cl. Rives)

Les pilules Pink régénèrent le sang et tonifient les nerfs. Vous en avez sans doute entendu parler. Si c'est la première fois que vous lisez ce nom, renseignez-vous, questionnez sur les pilules Pink vos voisins ou vos amis. On vous en parlera certainement. Renseignez-vous, nous ne demandons pas autre chose. Nous, nous vous exposons toujours des faits et vous disions que les pilules Pink sont bonnes contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, les irrégularités.

Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt: Pharmacie Gablin, 21, rue Ballu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

faire échouer immédiatement. La marine, les employés de l'arsenal et l'infanterie de marine travaillent à l'extinction du feu qui continue.

On craint que le chargement ne soit complètement détruit. On considère le *Pollux* comme perdu. Ce navire jauge 1 065 tonneaux. Son équipage comprend 23 hommes. Il est commandé par un capitaine originaire du Transvaal.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

SAMEDI 5 JANVIER

Baromètre. — La hausse barométrique a continué depuis hier sur toute l'Europe; la pression atteint 775m/m sur le golfe de Gascogne, 774m/m à Dunkerque. Deux faibles dépressions persistent, l'une sur l'ouest de la Russie, l'autre sur la Méditerranée orientale.

A Paris, nous avons 775m/m.9.

Le vent est modéré de l'Ouest sur nos côtes de la Manche, assez fort du Nord-Ouest en Provence.

Des pluies sont tombées sur l'Allemagne et la Scandinavie; on n'en signale nulle part en France.

La température s'est abaissée sur nos régions; elle est descendue ce matin au-dessous de 0 dans le Nord, le Centre et l'Est; le thermomètre marquait à 7 heures : 3° à Arkangel, — 3° à Belfort, — 1° à Clermont et à Paris, 0° à Toulouse, + 9° à Alger. On notait — 9° au Puy-de-Dôme, — 10° au mont Aigoual, — 15° au Pic-du-Midi.

Probabilité. — En France, un ciel nuageux est probable avec température un peu basse. A Paris, hier, beau.

Dimanche 6 janvier, 6e jour de l'année.
Durée du jour : 9 h. 37.
Soleil. — Lever : 7 h. 53. Coucher : 4 h. 16.
Lune. — Lever : 11 h. 30. Coucher : 11 h. 26.

Lundi 7 janvier, 7e jour de l'année.
Durée du jour : 9 h. 38.
Soleil. — Lever : 7 h. 53. Coucher : 4 h. 17.
Lune. — Lever : .. h. .. Coucher : 11 h. 50.

DÉPARTEMENTS

Haute-Garonne. — Les voleurs du fourgon postal. — Des confrontations sensationnelles ont eu lieu dans le cabinet de M. Costes, juge d'instruction, entre Taillefer, Berthomieu, Molinari, Sermentin et Thérèse Bonnet. Le rôle de chacun des détenus y a été nettement précisé. L'avocat de Molinari a déposé une demande de mise en liberté provisoire que le juge examinera ultérieurement.

Au sujet des alibis invoqués par Taillefer et Berthomieu, on sait maintenant que les deux complices, qui prétendaient avoir passé l'après-midi du 1er décembre à Millau (Aveyron), ont seulement traversé cette ville dans la soirée du 3 décembre. Arrivés par le train de 10 h. 20 du soir, ils repartirent le lendemain matin à 7 heures pour Montpellier.

Aude. — Morte à 107 ans. — La veuve Chanonat, née Marie Guillaume, vient de mourir, au moment où elle allait atteindre sa 107e année.

Elle était née à Costapin, dans le Puy-de-Dôme, au commencement de l'année 1800, et avait conservé l'usage de presque toutes ses facultés.

Aisne. — Un manœuvrier tue sa femme. — Un manœuvrier, Emile Dufrêne, 59 ans, au service de M. Pommery, cultivateur et maire de la commune, rentrait en état d'ivresse à son domicile, situé au bout du village.

Une discussion éclata aussitôt entre lui et sa femme, parce que celle-ci n'avait pas préparé le repas.

Au paroxysme de la colère, Dufrêne, qui mangeait un morceau de pain sec, bondit sur sa femme et lui plongea son couteau, qu'il tenait à la main, dans le cou.

La malheureuse s'affaissa.

L'assassin n'a manifesté aucun repentir; il est bien considéré dans le pays, son patron est très content de lui. La victime, au contraire, s'enivrait fréquemment et était paresseuse.

Dufrêne a été écroué, ce soir, à la prison de Laon.

Manche. — L'escroc des consuls. — De notre correspondant :

Un nommé Caufield, sujet américain, né à New-York, est en ce moment recherché par la police de Cherbourg pour diverses escroqueries dont il s'est rendu coupable. Cet individu se présentait dans les consulats pour y solliciter des secours.

Comme il se trouvait au consulat d'Angleterre et que M. Loftus, consul, ouvrait son coffre-fort pour lui donner une petite somme, Caufield se leva brusquement et fit un pas en avant. Mais M. Loftus, très maître de lui, se retourna et lui intima l'ordre de se rasseoir, évitant ainsi une agression certaine. Il remit néanmoins 10 francs à son étrange solliciteur.

Var. — Violent incendie. — A Toulon, un incendie, qu'un vent violent activait rapidement, a détruit, cette nuit, toute une agglomération de constructions en bois et en briques appelée le camp Gerin et qui était habitée par des chiffonniers et des ouvriers maçons.

Le feu a, un moment, menacé la grande gare des marchandises et l'usine à gaz.

Beaucoup d'habitants ont dû s'enfuir à peine vêtus.

Les sauveteurs se sont particulièrement signalés en dégageant des locaux incendiés, plusieurs vieillards et des malades.

Les dégâts matériels sont très importants.

Loire. — Tué par son imprudence. — De notre correspondant :

Ferdinand Regis Morel, 34 ans, métallurgiste à l'usine Verdié, a voulu faire manœuvrer une locomotive dont il ne connaissait pas le maniement. Il l'a mal dirigée, a dégringolé dans un fossé et s'est tué, la tête et le thorax brisés.

ÉTRANGER

Angleterre. — L'enfant de l'aiguilleur. — L'aiguilleur Challis s'est trouvé, hier, devant l'effroyable dilemme suivant: ou faire dérailler un train ou laisser écraser son enfant.

Il était à son poste, hier, près de Cambridge, au moment où un train de voyageurs allait passer, lorsque tout à coup il vit son fils, un petit garçon de 3 ans, franchir la haie du chemin de fer et traverser la voie pour venir à sa rencontre.

Le père fit à l'enfant des appels désespérés, car il ne voulait pas quitter son poste d'aiguillage. L'enfant ne vit pas le train qui s'avançait sur lui, et il fut broyé sous les roues de la locomotive!

La mère assista aussi de loin à cet horrible spectacle.

Pour se guérir et se préserver des RHUMES, TOUX, BRONCHITES, CATARRHES, GRIPPE, ASTHME, PHTISIE, pour se fortifier les bronches, l'estomac et la poitrine, il suffit de prendre à chaque repas deux **GOUTTES LIVONIENNES de Trouette-Perret; 3 francs le flacon (toutes pharmacies).**

Italie. — 2 000 francs dans une boîte aux lettres. — A San-Sabastiano Curone, près Gênes, le receveur des postes a trouvé dans la boîte aux lettres une enveloppe décachetée contenant quatre billets de 500 francs; qu'il s'est hâté de porter au maire. Cette enveloppe avait été déposée là par une dame distraite. Le lendemain son mari se présentait chez le maire; inutile de dire qu'il a été très heureux de rentrer en possession de la somme.

SIROP ANTIACIDE PHÉNIQUE du Dr **DECLAT**
Contre GRIPPE - TOUX - RHUMES - INFLUENZA, etc.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

FRANCE

— Un vol a été commis au bureau des postes et télégraphes de *Vayrac* (Lot), où deux plis chargés contenant l'un 5 000 francs et l'autre 800 francs ont disparu.

La femme Maria Toussaint a retrouvé les 5 000 francs contre le mur de l'immeuble occupé par la gendarmerie.

— A *Montmédy*, au passage de l'express, un chasseur du 17e bataillon en garnison à Saint-Dié, s'est trouvé malade et est descendu du train. Il a expiré presque aussitôt. La cause de cette mort est inconnue.

— Mme Angst, femme du consul général de la Suisse à *Marseille*, a été dévalisé dans la rue. On lui a arraché ses boucles d'oreilles en brillants valant 4 000 francs.

— Au cours des travaux miniers qui s'exécutent actuellement à *Moutiers-sous-Chantemerle* (Deux-Sèvres), on a découvert une mine de zinc.

— A *Chinon*, M. Forest, encaisseur, a été assailli et jeté dans la Vienne par deux individus qui lui ont volé sa sacoche contenant 45 000 francs.

M. Forest a pu être retiré de l'eau sain et sauf.

— A *Evian-les-Bains*, 4 Italiens ont tenté d'assassiner Mme Vve Braconnay, rentière, rue Nationale.

Ils se sont enfuis après s'être emparés de ses bijoux.

— Un nommé Brochelat, journalier à *Seligne* (Deux-Sèvres), déchargeant un vieux fusil chargé depuis longtemps, fit éclater l'arme; il eut la main gauche complètement broyée; son état est très grave.

— Les bureaux de la Caisse d'épargne de *Prades* ont été cambriolés pendant la nuit; les malfaiteurs ont emporté le coffre-fort.

ÉTRANGER

— A *Venise*, un enfant de 10 ans qui se trouvait sur une barque chargée de pierres est tombé dans l'eau; il allait disparaître quand le chien du bord s'élança, retint l'enfant par son habit jusqu'au moment où un marinier put venir tirer l'enfant de ce mauvais pas.

TIRAGES FINANCIERS

5 janvier 1907

Obligations foncières 1879

Les numéros 1 086 522 — 1 771 266 seront remboursés chacun par 100 000 fr.

Le numéro 1 414 417 sera remboursé par 25 000 fr.

Les numéros 1 681 544 — 575 901 seront remboursés chacun par 10 000 fr.

Les numéros 218 736 — 1 294 269 — 481 228 — 713 608 1 236 717 seront remboursés chacun par 5 000 francs.

Les 90 numéros suivants seront remboursés chacun par 1 000 francs:

877 390 — 594 692 — 373 252 — 1 680 450 — 245 177 — 997 565 — 1 506 491 — 24 148 — 1 025 757 — 1 778 735 — 1 236 078 — 134 647.

554 246 — 524 127 — 1 580 897 — 655 126 — 213 702 — 1 567 542 — 1 407 954 — 156 899 — 1 056 — 1 742 579 — 189 925 — 671 271 — 1 480 723 — 1 410 895 — 1 140 273.

1 281 946 — 1 471 480 — 254 478 — 1 545 762 — 571 379 — 1 360 676 — 1 192 158 — 1 083 173 — 149 289 — 1 490 136 — 178 530 — 1 490 924 — 1 514 076 — 1 464 118.

1 435 612 — 117 385 — 706 308 — 251 312 — 1 150 473 — 1 758 815 — 915 398 — 1 154 449 — 1 609 444 — 712 778 — 1 578 689 — 702 878 — 89 242 — 1 315 342.

870 533 — 160 418 — 494 807 — 1 577 450 — 1 545 869 — 122 770 — 998 542 — 1 508 938 — 1 585 179 — 230 111 — 1 244 929 — 967 046 — 747 445 — 1 656 140 — 233 334.

555 833 — 819 066 — 1 314 021 — 1 314 073 — 695 562 — 1 746 112 — 1 337 694 — 1 241 411 — 509 766 — 698 732 — 870 971 — 508 174 — 1 277 690 — 1 515 959 — 543 240 — 1 851 208 — 153 617 — 1 612 216 — 1 081 077 — 1 701 110.

Obligations foncières 1885

Le numéro 425 071 gagne 10 000 fr.

Le numéro 585 552 gagne 25 000 fr.

Les numéros 5 315 — 717 057 — 416 850 — 844 221 — 257 247 — 922 508 gagnent chacun 5 000 fr.

Les 45 numéros ci-après gagnent chacun 1 000 fr.:

953 002 — 435 162 — 561 800 — 375 242 — 642 617 — 295 727 — 335 548 — 616 615 — 248 532 — 635 477 — 958 064.

648 077 — 375 144 — 243 406 — 808 553 — 432 544 — 823 615 — 915 831 — 186 984 — 846 103 — 606 936 — 965 081 — 440 755 — 574 831 — 168 901 — 511 230 — 794 220 — 489 075 — 667 805.

812 880 — 32 941 — 917 196 — 339 519 — 145 175 — 341 335 — 450 652 — 94 461 — 243 967 — 388 651 — 374 307 — 479 116 — 580 257 — 759 309 — 62 975 — 961 000.

Ville de Paris 1894-1896

Le numéro 110 939 est remboursé par 100 000 fr.

Le numéro 258 564 est remboursé par 20 000 fr.

Les numéros 200 099 et 145 126 sont remboursés chacun par 10 000 fr.

Les numéros 368 589, 268 261 et 367 747 sont remboursés chacun par 2 500 fr.

Les 14 derniers numéros gagnent chacun 1 000 fr.

314 919 — 248 579 — 185 523 — 101 095 — 173 545 — 161 765 — 372 313 — 313 411 — 25 268 — 98 234 — 139 351 — 194 080 — 413 614 — 223 163.

LA CHAPELLE, 5 janvier

L'approvisionnement de ce jour comportait 139 voitures de décomposant comme suit: 100 voitures étaient chargées de pailles de toutes sortes et 30 voitures de fourrages dont 10 de foin.

Sur les pailles, la vente a été facile aux mêmes cours, alors que les fourrages sont tenus très fermement.

En raison de la qualité exceptionnelle des vins de la dernière récolte, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs, que l'UNION CATHOLIQUE de la Côte-du-Rhône, qui est composée des meilleurs viticulteurs, offre une pièce d'excellent vin de Coteau : vin rouge à 60 francs, vin blanc à 75 francs, logés rendus franco - échantillons gratis. — Ecrire à M. l'Abbé CLAVEL, Directeur à Vergèze (Gard). —

Voilà Monsieur le ministre !!

Décidément c'est une série et partout chacun croit voir surgir le sous-secrétaire d'Etat à la guerre. Il y a huit jours, on le signalait faussement à Rennes et, avant-hier, le planton d'une caserne non loin des fortifications, se figurait le reconnaître dans la personne d'un représentant de la maison Dubonnet, lequel venait simplement renouveler une commande de « Dubonnet » chez le cantinier. Quelle jolie fourniture il aurait pu s'attribuer, s'il avait voulu abuser de la situation.

QUALITÉS	1re	2e	3e
Paille de blé	30 à 35	28 à 29	24 à 27
Paille de seigle	43 à 45	38 à 42	33 à 34
Paille d'avoine	33 à 35	27 à 29	25 à 26
Foin	71 à 72	60 à 64	50 à 58
Luzerne	68 à 70	60 à 66	50 à 58
Regain	61 à 63	52 à 54	43 à 46
Sainfoin	.. à ..	.. à ..	.. à ..

Fourrages en gare : on cote sur wagon par 250 kilos en gare d'arrivée à Paris.

Foin	46 à 56	Paille de seigle pour l'indust.	32 à 44
Regain	38 à 48		
Luzerne	46 à 56	Paille de seigle	25 à 34
Paille de blé	23 à 27	Paille d'avoine	24 à 28

— Tu en as un toupet... porter la galette des Rois !

BOURSE DE COMMERCE DE PARIS

Paris, 5 janvier.

CÉRÉALES

	AVOINES		SEIGLES		BLÉS		FARINES	
	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.
Courant	20,60	20,60	17,50	17,50	22,95	22..	29,35	29,25
Prochain	20,65	20,65	17,75	17,75	23..	23,05	29,40	29,32
Mars-avril	20,70	20,65	17,75	17,75	23,20	23,15	29,65	29,62
4 de mars	20,85	20,85	17,75	17,75	23,40	23,35	29,90	29,83
4 de mai	20,60	20,55	17,75	17,75	23,40	23,40	30,25	30,12
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Clôture veille								
Clôture jour								

Farines de consommation : 49-52,50; 1res marques : 52.

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	HUILE DE LIN		HUILE DE COLZA		ALCOOLS		SUCRES	
	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.	Ouv.	Clôt.
Disponible	47,50	47,25	84,50	83..	....	....	....	....
Courant	47,50	47,25	80,50	80,75	41,25	41,50	26,25	26,25
Février	47,50	47,25	79,25	78,50	41,75	44,75	26,50	26,50
Mars avril	47,50	47..	70,25	71..	42,25	42,25	27,..	27..
4 de mai	47..	47,25	64,25	64..	43,50	43,50	27,50	27,50
4 derniers	....	....	....	....	38,50	38,50	....	....
3 d'octobre	....	....	....	....	37,50	37,75	....	....
4 de mars	....	....	....	....	....	....	27..	27..
Roux	....	....	....	....	....	....	28,50	28,50
Raffinés	....	....	....	....	....	....	58..	58..
Tendance	faible	lourde	faible	calme	calme	fait.	calme	calme
Stock					190[illegible]			
Clôture veille	150				175		210 600	
Clôture jour	150				175		197 900	

MARCHE DU HAVRE

Ouverture, 5 janvier (10 h. 30).

ÉPOQUES	Cotons		Cafés		Laines		Poivres Tellichery	Poivres Saïgon
Janvier 1907	69	..	41	..	197 50	62	..	60 50
Février 1907	69	..	41	..	191 50	62	..	61 ..
Mars 1907	68	87	41	..	189 50	61	..	61 ..
Avril 1907	68	87	41	..	188 ..	64	50	61 ..
Mai 1907	68	75	41	25	188 ..	62	..	61 ..
Juin 1907	68	75	41	25	188 ..	..	..	61 ..
Juillet 1907	68	62	41	75	188 50	..	..	60 50
Août 1907	68	50	41	75	188 50	..	..	60 50
Sept. 1907	68	12	42	..	188 50	..	..	60 ..
Octobre 1907	68	37	42	25	188 50	..	..	60 ..
Nov. 1907	68	25	42	75	188 ..	..	..	60 ..
Déc. 1907	65	..	42	75	188 ..	..	..	60 ..
Tendance	vend.		sout.		sout.		calme	calme
Ventes			10 000		50			

Mouvement de midi. — Cotons: hausse 0,25 à 0,50, soutenue. — Cafés: hausse 0,25, facile, 5 000. — Laines : inchangées, calme.

TOUS LES ARTHRITIQUES
GOUTTEUX, GRAVELEUX, DIABÉTIQUES
SONT SOULAGÉS, GUÉRIS
PAR L'USAGE A JEUN ET AUX REPAS DE L'EAU DE
CONTREXÉVILLE PAVILLON

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac *et de la vessie*, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement ainsi qu'il l'